

Compte-rendu
Conseil d'établissement

02/10/2023/18 h/Salon du personnel

Membres	
<input checked="" type="checkbox"/> Marie-Claude Parent, présidente <input checked="" type="checkbox"/> Joël Molière, vice-président <input checked="" type="checkbox"/> Véronique Lafleur, parent membre <input checked="" type="checkbox"/> Jennifer Stroude, parent membre <input checked="" type="checkbox"/> David Di Francesco, parent membre <input checked="" type="checkbox"/> Jonathan Therrien, parent membre	<input checked="" type="checkbox"/> Julie Tougas, technicienne SDG <input checked="" type="checkbox"/> Manon Gélinas, enseignante <input checked="" type="checkbox"/> Cathy Patenaude, enseignante <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Invités	
	<input checked="" type="checkbox"/> Marie-Hélène Blouin, Directrice <input checked="" type="checkbox"/> Annie-Julie Gratton, Directrice adjointe <input checked="" type="checkbox"/> Talin, Iwas, Secrétaire

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Point(s) de suivi Responsable(s) du suivi	Réalisation
1.	Ouverture de la séance	Le quorum est atteint. La réunion débute à 18 h.		

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Point(s) de suivi Responsable(s) du suivi	Réalisation
2.	Mot de bienvenue et vérification des présences	La directrice souhaite la bienvenue aux membres présents.		
3.	Présentation des membres	Un tour de table est fait afin de permettre aux membres de se présenter.		
4.	Désignation d'un secrétaire d'assemblée	Mme Blouin se propose en attendant l'arrivée de la secrétaire Talin Iwas. Mme Iwas, secrétaire à l'école, a accepté d'être présente et de prendre les notes lors des réunions pour la durée de l'année scolaire 23-24.	Iwas Talin	
5.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	L'ordre du jour est adopté avec les modifications suivantes : <ul style="list-style-type: none"> - Report du point 9 (adoption du compte-rendu de l'A.G.A. du 21 septembre 2023) - Ajout et report du point 9 (adoption du compte-rendu du 12 juin 2023) - Ajout du point 15.i.3. (chorale) <p style="text-align: right;">Prise de décision (Adoption)</p>	Marie-Claude Parent	
6.	Désignation des fonctions Art. 56 et 107	<ul style="list-style-type: none"> i. Président : Marie-Claude Parent ii. Vice-Président : Joël Molière iii. Secrétaire : Talin Iwas 		F
7.	Formation obligatoire Art. 53 et 459.5	Les nouveaux membres du conseil d'établissement sont informés qu'ils doivent suivre une formation obligatoire. Un formulaire d'attestation est disponible sur le site du ministère. Un suivi sera fait lors de la prochaine réunion.	Marie-Claude Parent	À faire

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Point(s) de suivi Responsable(s) du suivi	Réalisation
8.	Dénonciation d'intérêts Art. 53 et 70	Tous les membres du conseil d'établissement ont signé la déclaration annuelle de dénonciation de conflits d'intérêts.		F
9.	Adoption du compte-rendu de l'assemblée générale du 21 septembre 2023.	L'adoption est reportée à la prochaine réunion pour permettre aux membres d'en prendre connaissance.	Marie-Claude Parent	
10.	Nomination d'un représentant de la communauté Art. 42	Mme Blouin communiquera avec Mme Karine Brunet des Loisirs Rosemont afin de vérifier son intérêt à participer aux réunions.	Marie-Hélène Blouin	
11.	Régie interne du CÉ et calendrier des séances du conseil Art. 67	<p>i. Calendrier des rencontres :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 13 novembre • 11 janvier • 22 février • 25 mars • 29 avril • 3 juin <p>Les réunions se tiendront au salon du personnel à 18 h.</p> <p>ii. Règles de régie interne</p> <p>Une copie des règles 2022-2023 a été envoyée aux membres. Les règles seront discutées et adoptées lors de la prochaine réunion.</p> <p>iii. Mode de communication des parents de l'école avec le CÉ ndf.ce@csgm.qc.ca</p> <p>Marie-Claude Parent sera la responsable du suivi des messages de la boîte courriel.</p>	<p>Marie-Claude Parent</p> <p>Marie-Claude Parent</p>	<p>Fait</p> <p>À faire</p> <p>À faire en continu</p>

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Point(s) de suivi Responsable(s) du suivi	Réalisation
12.	Adoption du budget annuel de fonctionnement du conseil Art. 66 et 108	<p>A) Budget de fonctionnement du conseil d'établissement</p> <p>Un budget de 400 \$ est disponible pouvant servir à payer du gardiennage, une collation, etc. Si le budget n'est pas complètement utilisé à la fin de l'année, le montant pourra être attribué à un projet-école.</p> <p>B) Budget de formation pour les parents : 400 \$</p> <p>Veronique Lafleur propose aussi de faire un sondage auprès des parents pour vérifier leurs intérêts.</p> <p>Mme Blouin informe les membres que le CREP (centre de ressources éducatives et pédagogiques) du CSSDM offre une grande variété de formations gratuites.</p>	Marie-Claude Parent	À faire
13.	Tarif des journées pédagogiques au service de garde.	<p>Mme Julie Tougas, technicienne au service de garde, présente la dernière version des journées pédagogiques 23-24 (tarification et activités offertes).</p> <p>Quatre sorties sont prévues au cours de l'année : glissade pour gr :1-2-3 – patin gr:4-5-6 - Ninja Factory et Zukari gr :1-2 et Taz 3-4-5-6 et CEPSUM.</p> <p>Elle répond aux questions des membres. Les journées pédagogiques sont approuvées.</p>		F
14.	Approbation de la programmation des activités nécessitant un déplacement à l'extérieur des locaux de l'établissement Art. 87	<p>Mme Blouin présente deux activités nécessitant un déplacement à l'extérieur des locaux de l'établissement afin d'obtenir l'approbation des membres :</p> <ul style="list-style-type: none"> i. L'école et les arts (3 sorties au théâtre pour tous les élèves) ii. Cross-Country au parc Jean-Drapeau pour une quarantaine d'élèves du 3^e cycle 		Fait

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Point(s) de suivi Responsable(s) du suivi	Réalisation
		Les activités sont approuvées.		
15.	Approbation de l'organisation des services extrascolaires ex : activités parascolaires) Art. 90 et 110.3 et utilisation des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'établissement Art.93 et 110	<p>i. Loisirs récréatifs et communautaires de Rosemont</p> <p>Depuis plusieurs années déjà, l'école et les Loisirs récréatifs et communautaires de Rosemont sont partenaires. La directrice présente les deux activités pour approbation.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Activités parascolaires pour les élèves pendant les heures du service de garde 2. Location des gymnases en soirée pour les Loisirs récréatifs et communautaires de Rosemont <p>Les activités sont approuvées.</p> <p>Quelques parents membres se questionnent sur la quantité et la variété des activités parascolaires offertes. La technicienne et la directrice mentionnent qu'il est difficile d'ajouter des activités pendant les heures du service de garde, car la très grande majorité des locaux sont utilisés le midi et en fin de journée (SDG, récupération, parascolaire). Mme Tougas propose de faire un suivi auprès de la responsable pour voir les possibilités.</p> <ol style="list-style-type: none"> 3. Projet de chorale <p>Mme Jennifer Stroude propose une activité de Chorale pour les enfants. Cependant à cause du prix élevé, Mme Stroude fera une demande à la fondation pour subventionner en partie l'activité pour cette année. Un sondage a été fait auprès des familles et environ une cinquantaine d'enfants se sont montrés intéressés.</p>	<p>Julie Tougas</p> <p>Jennifer Stroude</p>	<p>À faire</p>

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Point(s) de suivi Responsable(s) du suivi	Réalisation
		La proposition est approuvée. Mme Stroude fera des démarches auprès de la Fondation de l'école.		
16.	Nouvelles du service de garde	Voir les points 13 et 15.		
17.	Nouvelle de l'école	<p>A. Projet éducatif et plan de lutte :</p> <p>La directrice présente les grandes lignes du projet éducatif et du plan de lutte. Elle rappelle aux parents que les deux documents sont disponibles sur le site de l'école.</p> <p>B. La lecture en cadeau :</p> <p>La direction annonce que la fondation d'alphabétisation, qui œuvre dans le but de prévenir les difficultés de lecture et d'écriture susceptibles de mener au décrochage scolaire, a offert à l'école près de 400 livres qui seront remis aux élèves de 6 à 10 ans de l'école d'ici le congé des fêtes.</p> <p>C. Bâtiment (Chantier à l'école, situation des plafonds)</p> <p>Mme Blouin nous informe que deux chantiers sont en cours à l'école :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'aménagement d'un terrain de soccer en gazon synthétique sur le terrain situé entre l'école et le boulevard Rosemont. (automne 2023); - Mise à niveau de l'entrée électrique et de la chaufferie, installation d'un nouveau système de ventilation, remplacement des chaudières à gaz et aménagement de deux salles de rangement (automne 2023 à printemps 2024); 		

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Point(s) de suivi Responsable(s) du suivi	Réalisation
		De plus, suite à la semaine de grande canicule du mois de septembre (chaleur et humidité), des travaux ont dû être effectués en condition d'amiante pour sécuriser les plafonds et murs de plusieurs locaux. Deux morceaux de plafond sont tombés et plusieurs zones des murs et des plafonds de différents locaux étaient fissurées. Plusieurs inspections ont été faites et la situation devrait être réglée au cours des prochains jours. Des informations ont déjà été envoyées aux parents de l'école à ce sujet.		
18.	Varia	Un parent mentionne que les supports à vélos sont souvent remplis du côté de l'entrée du service de garde et que les élèves n'utilisent pas beaucoup l'entrée du côté du terrain de soccer. Mme Blouin évaluera la situation et fera un suivi auprès de la Ville ou de Vélo Québec afin de savoir si des subventions existent.	Marie-Hélène Blouin	À faire
19.	Levée de la séance et date de la prochaine rencontre	Prochaine réunion : 13 novembre 2023. Levée de la séance : 19 h 40.		